

Mairie

☎ 02 98 91 08 07

Site internet :
www.ploneis.com
courriel :
mairie@ploneis.com

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mercredi,
jeudi et vendredi
9 h - 12 h
13 h 30 - 17 h

Mardi et samedi
9 h - 12 h

Permanences du maire et des adjoints :

Christian CORROLLER
Maire
sur rendez-vous

André LAUDEN
Adjoint à
l'urbanisme, au PLU,
à la voirie, aux travaux et à la
gestion du patrimoine
sur rendez-vous

Christine FLOCHLAY
Adjointe à l'administration
générale, à la vie associative
et à la jeunesse
sur rendez-vous

Stéphane BARRÉ
Adjoint aux affaires scolaires
et au numérique
sur rendez-vous

Marine LE BRIS
Adjointe aux affaires sociales
et à la communication
sur rendez-vous

Vincent LE GUILLOU
Adjoint à la vie citoyenne
et animation
sur rendez-vous

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du Conseil Municipal
du 27 février 2026

AMÉNAGEMENT RUE MAX JACOB, CHEMIN DE KERVEUR-VIHAN ET HAMEAU DE KERGABEN HUELLA

Le marché pour le lot 2 - Aménagement paysager est attribué à l'entreprise BELLOCQ Paysages de Quimper pour un montant HT de 62 930,00 €.

APPEL À PROJET 2026 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE – RÉALISATION D'UNE FRESQUE PARTICIPATIVE À L'ÉCOLE

Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté son projet de réalisation d'une fresque participative sur le mur du préau de l'école Paul-Emile Victor.

Ce projet a eu l'aval de l'APE, de l'équipe éducative et du Conseil Municipal.

Le coût est estimé à 3 968 €.

Une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du CD29 est sollicitée.

COMPTE FINANCIER UNIQUE - PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE

Section de Fonctionnement

Libellé	2025	Libellé	2025
Total Achats non stockables	234 649 €	Produits, divers. services, domaines, & ventes	189 842 €
Total Services extérieurs	211 395 €	Impôts locaux directs	994 466 €
Autres services extérieurs	38 152 €	Autre fiscalité locale	188 890 €
Impôts Taxes et assimilés	5 996 €	Dotations et participations	265 127 €
Charges à caractère général	490 192 €	Autres produits de gestion courante	45 942 €
Charges de personnel & charges assimilées	577 355 €	Produits financiers	40 €
Autres charges de gestion courantes	95 741 €	Produits spécifiques	2 470 €
Charges exceptionnelles	4 358 €		
Atténuation de produits	9 555 €		
Sous-total	1 177 200 €	Sous-total	1 686 778 €

Epargne de gestion 509 577 €

Intérêts des emprunts	1 295 €		
Sous-total Dépenses Réelles Fonct	1 178 495 €	Sous-total Recettes Réelles Fonct.	1 686 778 €

Epargne brute (résultat comptable) 508 282 €

Amortissement capital de la dette -33 333 €

Epargne nette 474 949 €

Opérations d'ordre	380 125 €	Opérations d'ordre	344 669 €
		Excédents antérieurs reportés fonctionnement	2 450 €
Total dépenses de fonctionnement	1 558 621 €	Total recettes de fonctionnement	2 033 896 €

Excédent de fonctionnement 475 275 €

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Dépenses d'équipement	715 925 €		
Subventions d'équipement		81 308 €	
Total équipement	715 925 €	81 308 €	-634 617 €
Remboursement capital emprunt	33 333 €		
Attribution de compensation versée à QBO	4 439 €		
Vente d'un bien		24 121 €	
Remboursement TVA 2024		47 430 €	
Taxe d'aménagement		11 338 €	
Affectation résultat 2024		618 766 €	
Total opérations financières	37 772 €	701 655 €	663 882 €
Amortissements		353 336 €	
Neutralisation des amortissements	317 880 €		
Total opérations d'ordre	317 880 €	353 336 €	35 457 €
Total opérations	1 071 577 €	1 136 299 €	64 722 €
Déficit d'investissement 2024	98 199 €		
Total 2025	1 169 777 €	1 136 299 €	-33 478 €
Déficit d'investissement 2025			-33 478 €

Budget principal 2025 - Décompte général

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	1 558 621 €	2 033 896 €	475 275 €
Section d'investissement	1 169 777 €	1 136 299 €	-33 478 €
Total 2025	2 728 398 €	3 170 195 €	441 797 €

Détail des dépenses d'équipement

Dépenses d'équipement 2025

Investissements récurrents

Ce sont les dépenses d'entretien du patrimoine communal (bâtiments, voirie, foncier, matériel et équipement)

		Travaux	Equipement	
Bâtiments		29 601 €		
Eglise et chapelles	Changement moteurs cloches	4 979 €		
	Dépose autel transept nord	7 248 €		
Ecole		7 984 €	1 326 €	
Restaurant scolaire		10 210 €	10 593 €	
Stade de la Croix Rouge	Diagnostic terrain d'entraînement	4 866 €		
Ti An Dourigou	Ravalement extérieur	31 869 €		
	Autres travaux	6 734 €		
Voirie, atelier et espaces verts	Effacement des réseaux	3 425 €		
	Travaux de voirie	117 431 €		
	Réfection murs en pierre salle Joseph Salaün	13 634 €		
	Renouvellemen matériel et équipement		23 467 €	
Total dépenses d'investissements récurrents		237 982 €	35 386 €	273 368 €
Nouveaux programmes d'investissement				
Remplacement des lampes de l'éclairage public par des LED (programme étalé sur 5 ans)		21 260 €		
Zone de loisirs de Ti An Dourigou	Aire de jeux inclusive et pare-ballon	41 918 €		
	Toilettes extérieures	54 456 €		
Cabinet médical		271 045 €		
Acquisitions foncières		8 851 €		
Aménagement de la rue Max Jacob, hameau de Kergaben Huella et chemin de Kerueur Vian		21 982 €		
Total dépenses nouveaux programmes				419 513 €
Total dépenses d'équipement				692 881 €

CONSEIL MUNICIPAL

Quelques précisions :

- ◆ Ci-contre les subventions perçues.
- ◆ Le taux de réalisation des investissements est de seulement 35,5% par rapport au budget primitif.

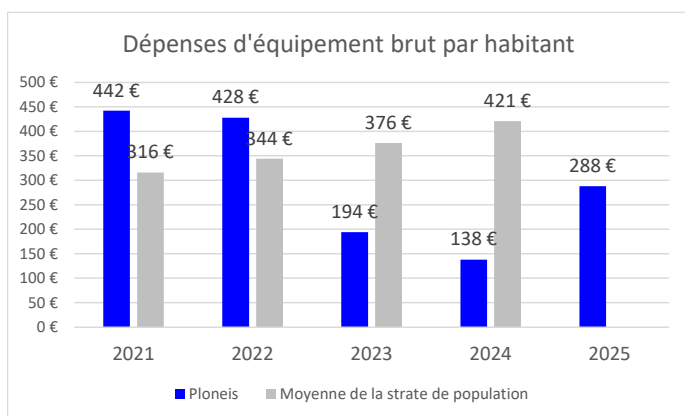
Les chantiers du cabinet médical, de l'aménagement de la rue Max Jacob, de la réfection du terrain d'entraînement et de la restauration du mobilier de l'église n'ont pas avancé aussi vite que prévu.

Subventions perçues

Objet	Etat	Département	Autres
Fond de sécurité routière	3 500 €		
Octobre Rose		500 €	
Travaux restaurant scolaire	3 847 €		
Aire de motricité école	4 517 €		
Jeux thermocolés école		700 €	
Aire de jeux inclusive et toilettes extérieures	20 000 €		5 000 €
Cabinet médical		20 000 €	
Total	31 863 €	21 200 €	5 000 €
Total général	58 063 €		

- ◆ La lecture du tableau des dépenses d'équipement montre qu'il faudra, chaque année, prévoir au budget un montant minimum de 250 000 € pour l'entretien du patrimoine en travaux et renouvellement de matériel et équipement.

- ◆ Pour une commune de la taille de Plonéis, le niveau des dépenses d'équipement peut varier fortement d'une année à l'autre. Les années 2021 et 2022 ont vu des investissements plus importants à Plonéis que la moyenne des communes de même strate de population (soit entre 2 000 habitants et 3 500 habitants). Les années suivantes sont marquées par des dépenses nettement moins importantes. En revanche en 2026, l'achèvement des travaux du cabinet médical et de l'aménagement de la rue Max Jacob se traduiront par un montant de dépenses beaucoup plus élevé.

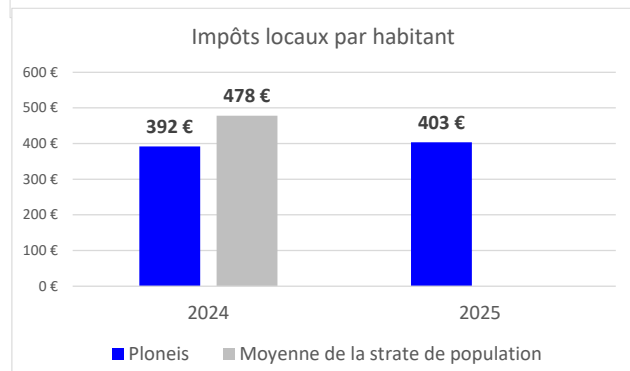
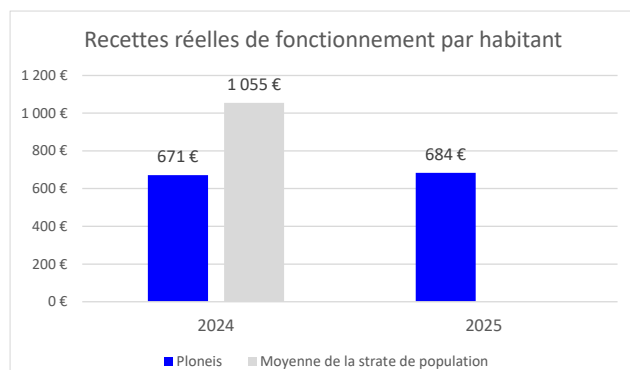
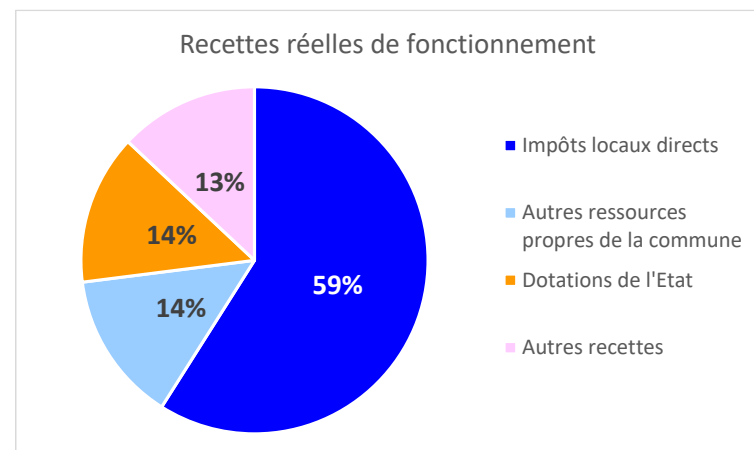


Quelques points de repère sur les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont en légère hausse de 0,7 %. Elles restent nettement inférieures à la moyenne des communes de même strate de population (entre 2 000 et 3 500 habitants).

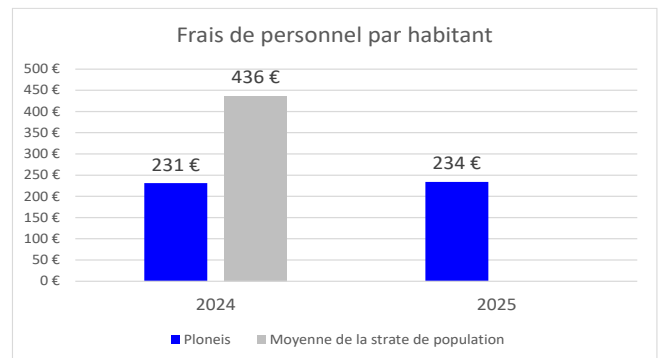
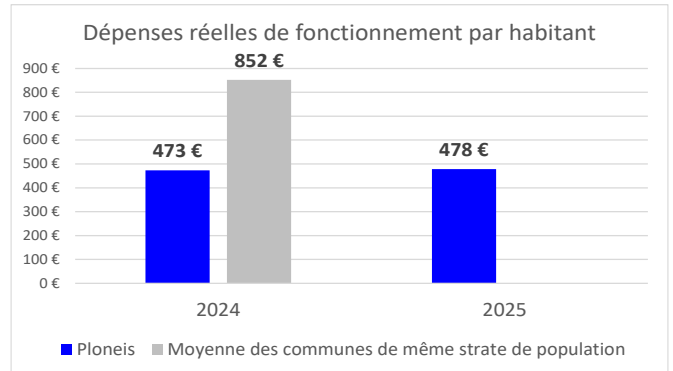
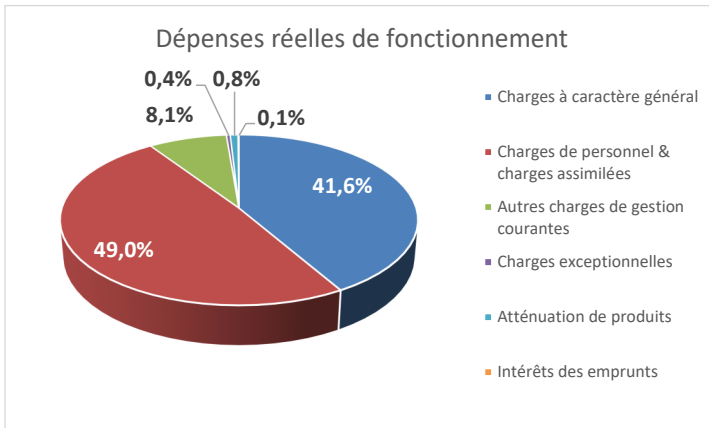
Les ressources propres de Plonéis représentent 73 % de ses recettes réelles de fonctionnement, les impôts locaux représentant seuls 59 %.

Malgré des taux d'imposition plus élevés que ceux de la moyenne des communes de même strate de population, le produit des impôts locaux à Plonéis reste inférieur à celui des autres communes. Cela est dû à des valeurs des bases locatives plus faibles.



Quelques points de repère sur les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont stables entre 2025 et 2026 (-0,1%). Du fait de la légère baisse de la population, le montant par habitant est en légère augmentation. Elles restent nettement inférieures à la moyenne des communes de même strate de population (entre 2 000 et 3 500 habitants).



Les charges de personnel représentent près de la moitié des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui est habituel dans les collectivités.

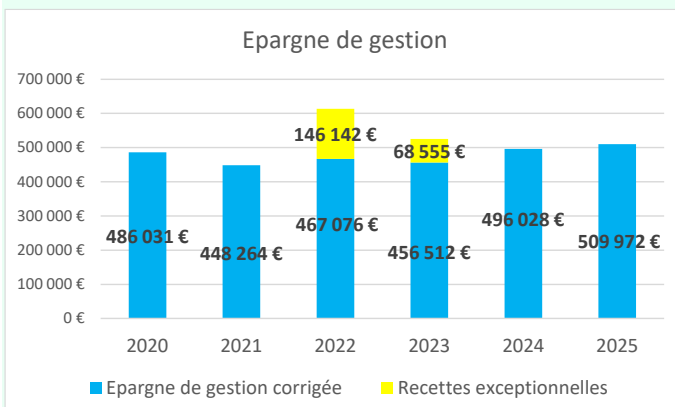
Même si les dépenses d'énergie amorcent une baisse, elles restent néanmoins à un niveau élevé.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Electricité	38 077 €	34 871 €	51 774 €	72 870 €	74 169 €	78 387 €
Gaz naturel	18 942 €	32 134 €	30 171 €	80 380 €	81 491 €	57 203 €
Carburant	6 586 €	6 576 €	9 085 €	10 855 €	8 706 €	5 517 €
Total	63 605 €	73 581 €	91 030 €	164 105 €	164 366 €	141 107 €

Quelques points de repère sur la capacité d'autofinancement

L'épargne de gestion permet de :

- ◆ Rembourser l'échéance annuelle des emprunts (capital + intérêts).
- ◆ Autofinancer les dépenses d'équipement (travaux de voirie, entretien de bâtiments, acquisition de matériel, etc...).



Elle garantit à la commune une autonomie financière pour mener à bien ses projets.

Hors éléments exceptionnels et non reconductibles, l'épargne de gestion, que l'on pourrait qualifier de socle, évolue entre 450 000 € et 510 000 €.

Pour se situer dans la moyenne des communes de même strate de population, il faudrait qu'elle s'élève à près de 540 000 €.

La poursuite de la baisse du coût de l'énergie en 2026 devrait permettre à la commune de s'en approcher.

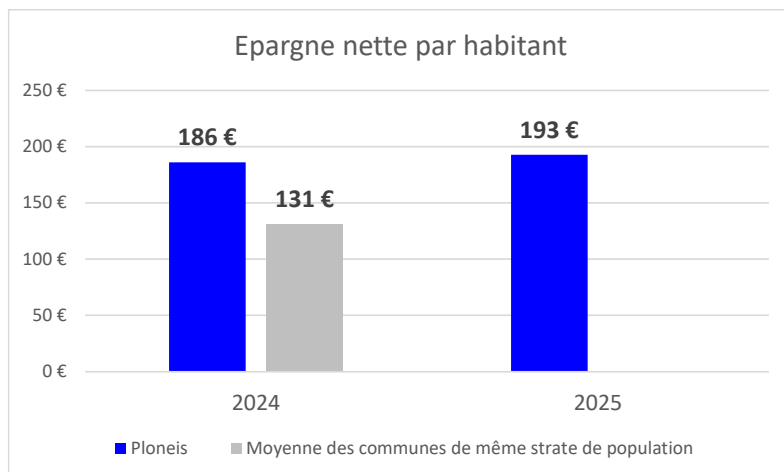
Epargne de gestion	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	486 031 €	448 264 €	613 219 €	525 067 €	496 028 €	509 972 €

L'épargne nette permet d'autofinancer les investissements de la commune.

Elle atteint 475 344 €.

C'est un niveau plus élevé que celui des communes de même strate de population.

Le faible endettement de la commune explique cette situation favorable.



Epargne nette	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	369 462 €	355 415 €	572 771 €	488 998 €	461 279 €	475 344 €

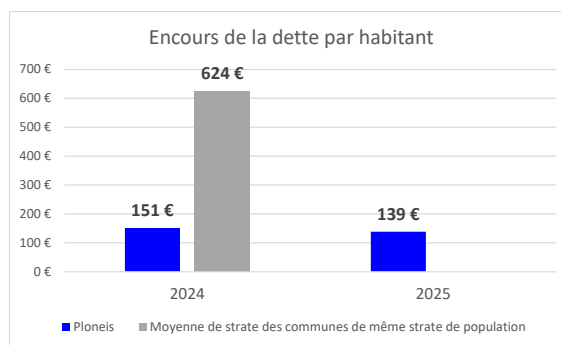
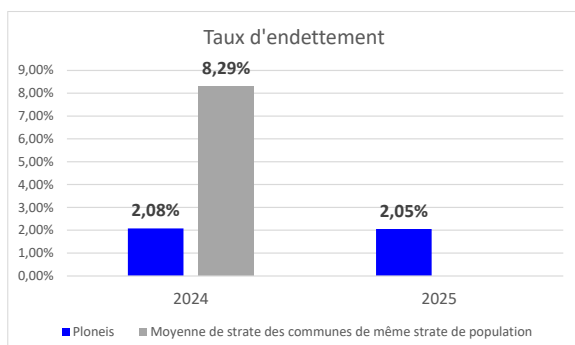
Dettes

Capacité de désendettement de la commune en années

2020	2021	2022	2023	2024	2025
0,2	1,8	1,6	0,9	0,8	0,7

L'endettement de la commune est très faible, quels que soient les critères retenus :

- ◆ La capacité de désendettement de la commune.
- ◆ Le taux d'endettement.
- ◆ L'encours de la dette par habitant.



BUDGET PRIMITIF 2026

Taux d'imposition des taxes locales

Le conseil a voté une augmentation des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti de + 2%, pour les raisons suivantes :

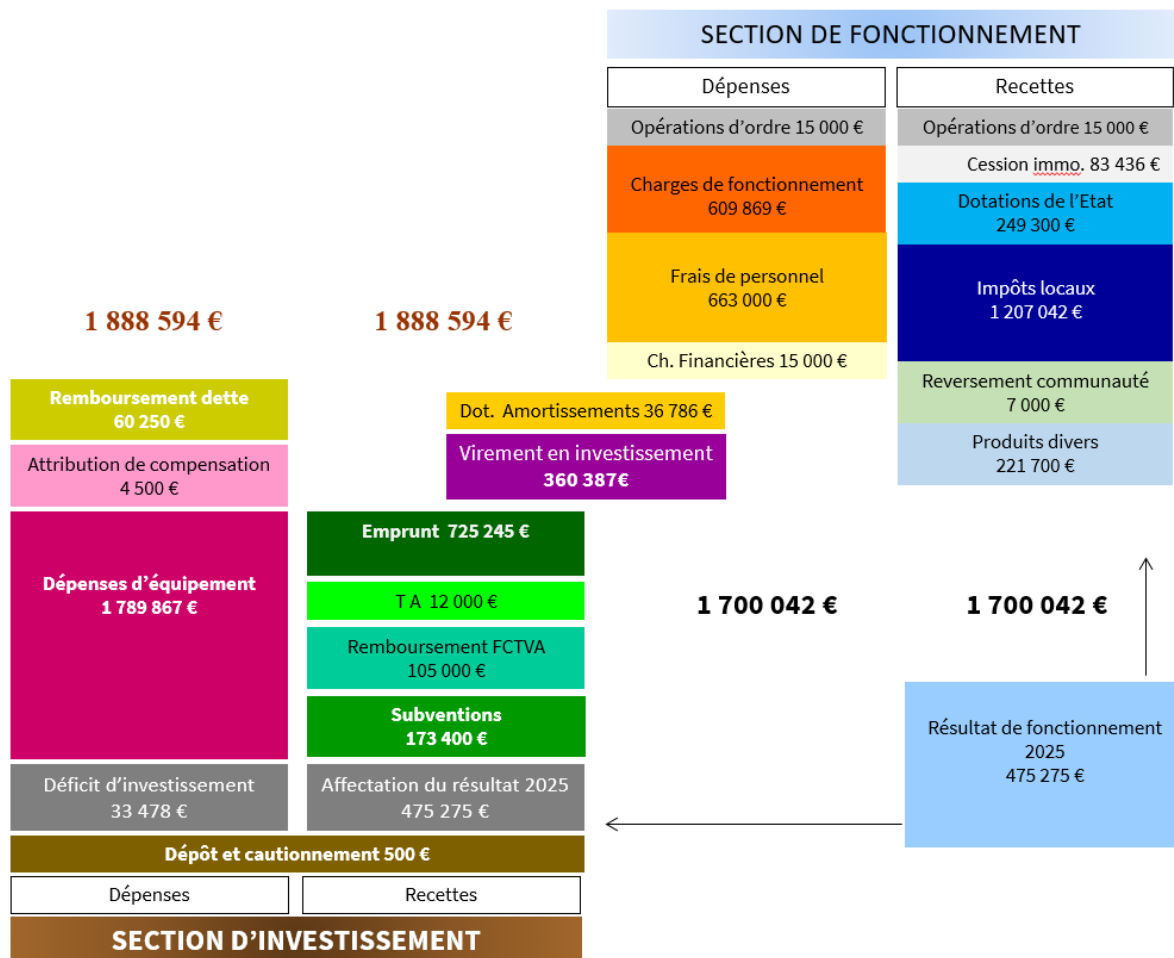
- * Assurer le financement des importants investissements engagés en 2026,
- * Préserver, pour les années à venir, un bon niveau d'autofinancement,
- * Le contexte national : la dette de la France continue de croître et le budget 2026 de la France voté par le parlement n'inverse pas la tendance. Il est à craindre que tôt au tard l'Etat soit amené à réduire les dépenses publiques et à revoir à la baisse les dotations qu'il verse aux communes. Pour faire face à ce risque et afin de pouvoir mener à bien les projets communaux à venir, il est nécessaire que la commune conserve un minimum d'autonomie financière.

	% d'augmentation	2026	2025	Ecart en points
Taux sur le foncier bâti	2 %	38.39 %	37.64 %	0.75
Taux sur le foncier non bâti	0 %	42.96 %	42.96 %	0
Taux de la taxe d'habitation	2 %	17.39 %	17.07 %	0.32

Présentation du budget primitif 2026

Cette présentation permet de mieux comprendre :

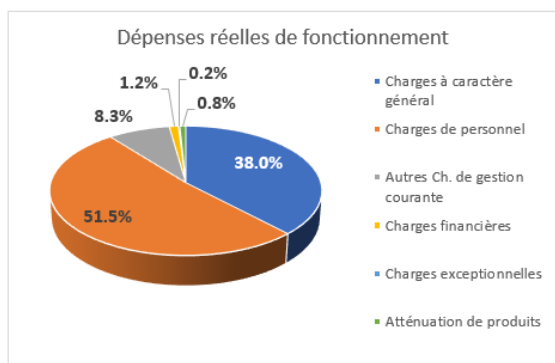
- * L'articulation entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.
- * L'importance de maintenir un autofinancement suffisant pour assurer le remboursement de la dette et le financement des dépenses d'investissement.



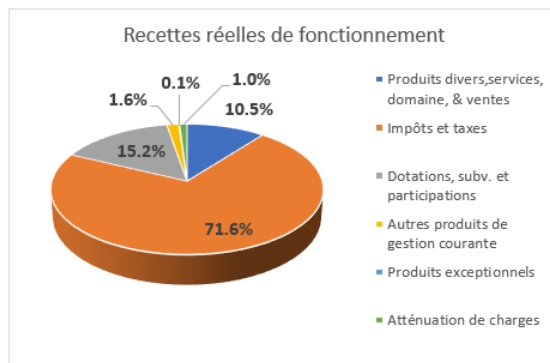
Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement restent quasiment stables par rapport à celles du budget primitif de 2025 (+0,4 %). Les recettes réelles de fonctionnement sont en très légère hausse (1,3 %).

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	1 558 621 €	2 033 896 €	475 275 €
Section d'investissement	1 169 777 €	1 136 299 €	-33 478 €
Total 2025	2 728 398 €	3 170 195 €	441 798 €



Les dépenses de personnel représentent 51,5 % des dépenses réelles de fonctionnement et les charges à caractère général 38 %.



Les impôts et taxes représentent 71,6 % des recettes réelles de fonctionnement et les taxes locales seules 61,2 %.



Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion BP 2025 et BP 2026

	Epargne de gestion	Epargne brute	Epargne nette
2025	386 022 €	381 022 €	341 022 €
2026	413 387 €	398 387 €	338 387 €
Ecart	27 365 €	17 365 €	-2 635 €

L'autofinancement brut est estimé en augmentation. L'autofinancement net lui serait en légère baisse en raison du recours à un emprunt de 600 000 € pour financer les dépenses d'équipement et plus particulièrement l'aménagement de la rue Max Jacob, du chemin de Kerveur Vihan et du hameau de Kergaben Huella.

Opérations d'équipement

En dehors des travaux courants d'entretien, plusieurs chantiers importants sont menés en 2026 :

- * L'aménagement de la rue Max Jacob, du chemin de Kerveur Vihan et du hameau de Kergaben Huella.
- * La construction du cabinet médical.
- * Le remplacement des lampadaires de la rue Laennec par un éclairage LED.
- * Les réparations des dommages constatés dans la salle Yves Le Garrec suite à des malfaçons.
- * L'installation de vidéo surveillance au stade de la Croix Rouge.

D'autres opérations seront vraisemblablement reportées. Les crédits inscrits au budget sont insuffisants pour permettre leur réalisations :

- * La restauration de l'autel de la Vierge, dans le transept nord de l'église, sera remise à plus tard. Les travaux seront limités à la réfection de l'enduit et du sol, à l'emplacement de l'ancien autel.
- * **La rénovation du terrain d'entraînement devrait être repoussée, notamment en raison de son coût élevé et du fait qu'aucune entreprise n'a encore été sélectionnée. Dans ces conditions, il semble peu probable qu'un tel chantier puisse être intégré au planning de l'entreprise retenue en 2026.**

Le niveau des dépenses d'équipement 744 € par habitant, est largement supérieur à la moyenne des communes de même strate de population 421 €, dernier chiffre connu de 2024.

Dette

La dette de la commune est très faible, comme l'illustre la capacité de désendettement égale à 0,7 année.

Pour 2026, le recours à un emprunt de 600 000 € sera nécessaire pour financer les importants investissements de 2026.

La capacité de désendettement de la commune, à fin 2026, devrait représenter 2 années, ce qui correspond à un faible endettement.

Précision

Le nouveau conseil aura bien sûr la possibilité d'amender ce budget, tout en sachant que 86% des investissements sont déjà engagés.

CAMPAGNE DE CAPTURE DES FRELONS ASIATIQUES DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MAI

Le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*) est une espèce invasive qui menace nos abeilles, nos écosystèmes et notre biodiversité. Originaire d'Asie, il s'est installé en France depuis 2004 et continue de se propager rapidement.

Pourquoi agir ?

- **Pour nos abeilles** : le frelon asiatique se nourrit principalement d'abeilles, mettant en danger la pollinisation et la production de miel.
- **Pour la biodiversité** : sa présence déséquilibre les écosystèmes locaux.
- **Pour la sécurité** : bien que moins agressif que le frelon européen, il peut piquer lorsqu'il se sent menacé.

Comment participer à la campagne de capture ?

- ⇒ **Installez des pièges adaptés** : utilisez des pièges sélectifs avec un appât sucré ou fruité pour attirer le frelon asiatique sans nuire aux abeilles,
- ⇒ Positionnez-les **en hauteur**, au soleil, par exemple dans un arbre, loin des zones fréquentées par les enfants ou les animaux domestiques, à côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur), d'une source d'eau ou d'un rucher. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison.
- ⇒ Placez l'appât à l'intérieur du piège et le renouveler **tous les 8-10 jours**.

SÉCURISER ET SIGNALER LES NIDS DÉCOUVERTS À LA MAIRIE

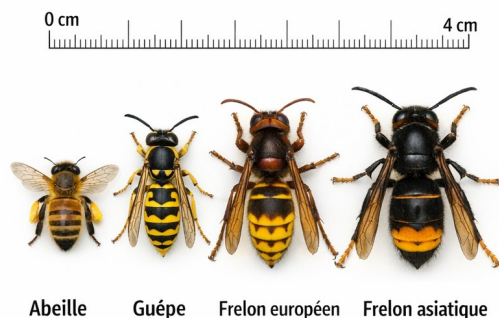
Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous. Repérez les nids primaires (dans vos greniers, cabanes de jardin, caches moineaux, compteurs...). Ces nids ont la dimension d'un poing fermé, donc très petits.

Si vous détectez un nid, avertissez aussitôt la mairie, un agent habilité se chargera de le détruire.

La commune offre 1 piège aux Plonésiens qui ne sont pas encore équipés. Vous pouvez également le réaliser vous-même, des modèles sont consultables sur Internet.



Nid primaire
de frelon asiatique



Abeille Guépe Frelon européen Frelon asiatique

RAPPEL : RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie **juste après leur date d'anniversaire**.

Présentez votre pièce d'identité et le livret de famille.

La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

CCAS DE PLONÉIS - AIDE ALIMENTAIRE

Les Plonésiens en difficulté peuvent bénéficier d'une aide alimentaire distribuée deux fois par mois par le CCAS de la commune.

Cette aide est accordée après examen de votre situation par une assistante sociale.

Une permanence est assurée le 1^{er} jeudi de chaque mois dans les locaux de l'Ulamir au 33 rue Laennec.

☎ : 02 98 76 25 00



VIE MUNICIPALE

LANCEMENT DU CONCOURS 2026 « JARDINS FLEURIS »



Le concours des « **Jardins Fleuris et Potagers** », organisé par la commune au printemps, vise à mettre en valeur et récompenser les initiatives des Plonésiens pour l'embellissement et le fleurissement de leurs jardins, balcons, potagers privés... De belles récompenses attendent les lauréats !

Le concours se décline en plusieurs catégories :

Catégorie 1 : établissements accueillant du public (hôtels, restaurants, locations saisonnières labellisées ou classées, commerces et services...)

Catégorie 2 : balcons, terrasses et fenêtres très visibles depuis la rue

Catégorie 3 : jardins privés visibles depuis la rue (espaces verts, talus, murs...)

Catégorie 4 : espaces publics favorisant le lien social (écoles, jardins partagés...)

Catégorie 5 : jardins privés non visibles depuis la rue (jardins intérieurs, exploitations agricoles...)

Catégorie 6 : jardins potagers

En participant, vous contribuez à l'embellissement de la commune et au plaisir des promeneurs, que ce soit dans les espaces publics, les lotissements ou à la campagne.

Infos pratiques

- 🌻 **Inscription gratuite pour tous les Plonésiens**
- 🌻 **Bulletin disponible à l'accueil de la mairie jusqu'au 22 mai**

VIE ASSOCIATIVE

RADIO KERNE : LA VOIX DE LA CORNOUAILLE

Saviez-vous que **Radio Kerne** est basée à Plonéis ? Créée en 1998, cette station associative est unique : elle émet **exclusivement en langue bretonne**. Véritable pilier culturel du Finistère (Quimper, Douarnenez, Concarneau), elle s'est aussi étendue vers Nantes en 2019 et Rennes en 2021.

Avec 60 heures de programmes hebdomadaires, Radio Kerne propose un mélange riche d'actualités, de reportages et de chroniques. Sa force réside aussi dans sa **programmation musicale éclectique**, mêlant créations bretonnes et musiques du monde.

Plus qu'une simple radio locale, elle est la station associative la plus écoutée de Bretagne avec **5 200 auditeurs quotidiens**. Membre du réseau *Brudar ha Skignar*, elle prouve chaque jour que le breton est une langue vivante, moderne et résolument tournée vers l'avenir.



FEST NOZ DE PLONÉIS LOISIRS LE SAMEDI 11 AVRIL 2026

L'association Plonéis Loisirs organise un fest-noz **le samedi 11 avril, à la salle Ti an Dourigou, à partir de 21 h**, avec les groupes Pollen, Skipailh et les sonneurs Deudé, Hémon et Lestideau.



Pollen



Skipailh

ETOILE SPORTIVE DE PLONÉIS



LES MATCHS

D A T E S	A		B	
	12/04	ES PLONÉIS LANGOLEN	12/04	PLUGUFFAN US ES PLONÉIS
19/04	EDERN ES PLONÉIS			
26/04	ES PLONÉIS LANDREVARZEC	26/04	LA FORET FOUESNANT CA ES PLONÉIS	

RELAIS PETITE ENFANCE DE QBO

Temps collectifs pour les assistantes maternelles de Plonéis :

- **jeudi 9 avril** : temps d'échanges,
- **jeudi 30 avril** : lecture théâtralisée avec Liliroulotte

Salle TAD, séances de 9 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 30, sur inscription.

☎ : 02 98 98 86 51



rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

LES ACTUALITÉS DE L'ULAMIR E BRO GLAZIK

33 rue Laennec - 29710 PLONEIS

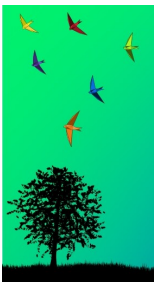
☎ : 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org



Avec vous depuis 1983 !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ULAMIR

Jeudi 2 avril - 18 h - Espace Kerné à Plomelin



Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 2 avril 2026 à 18 h à l'espace kerné de Plomelin.

Comme pour chaque association, l'AG est un moment incontournable, qui permet de faire le point sur l'année passée et d'évoquer celles à venir !

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour partager ce moment convivial qui vous permettra peut-être d'en apprendre un peu plus sur les actions de votre centre social local !

À cette occasion, plusieurs animations vous seront proposées : un moment privilégié pour revenir sur le chemin parcouru et mettre en valeur le travail accompli.

Ulamir e Bro Glazik - 33 rue Laennec - 29710 Plonéis - 02 98 91 14 21 - contact@ulamir-ebg.org - www.ulamir-ebg.org



ATOUT SPORT



MUSIQUE



Salle Ti an Dourigou



Stage du 13 au 17 avril 2026

3-6 ans (11 h - 12 h | 16 coupons)

Découverte instrumentale ludique autour de chansons et apprentissage en formation musicale collective.

Parents, frères et sœurs bienvenus (les bébés apprécient particulièrement !). N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez une demande particulière (accompagnement, absence, enfant en situation de handicap...).

8-17 ans confirmé (15 h 45 - 17 h 45 | 36 coupons)

Perfectionnement de la pratique instrumentale et apprentissage en formation musicale collective. Stage de création collective.

Répertoire rock, hip-hop... Instruments de musique amplifiée disponibles.

7-14 ans débutant/intermédiaire (13 h 30 - 15 h 30 | 32 coupons)

Découverte et pratique instrumentale, création musicale collective.

Répertoire rock, hip-hop... Nombreux instruments de musique amplifiée à disposition (guitare électrique, batterie, synthétiseur...)



SUITE : ATOUT SPORT

🎵 **MUSIQUE** 📍 Salle Ti an Dourigou 📅 Mercredi 15 avril

Atelier parent-enfant 0-3 ans - 9 h 45 à 10 h 45
(4 coupons)

Éveil musical adapté aux tout-petits accompagnés de leurs parents.

Les bébés pourront s'initier aux sons à travers des chansons, manipuler et écouter des instruments et ainsi aiguïser leurs sens. N'hésitez pas à nous solliciter si vous

🎨 **ARTS PLASTIQUES** 📍 Ulamir 📅 du 20 au 22 avril

Thème : "Fabrication d'animaux en 3 dimensions".

- 3/6 ans : 11 h - 12 h - 6 coupons.
- 7/12 ans : 14 h - 16 h - 12 coupons.



Tarif coupon : 1,70 €. Inscriptions : <https://www.quimperplus.bzh/atout-sport-usager/>

Inscriptions : sur la plateforme "Quimper +". Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer en quelques clics. En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter l'Ulamir.



Gilbert QUÉRÉ

DU 31 MARS
AU
29 AVRIL 2026

ENTRÉE LIBRE

EXPOSITION - GILBERT QUÉRÉ

Du 31 mars au 29 avril 2026. En retraite depuis 5 ans, Gilbert QUÉRÉ s'est approprié pinceaux et toiles pour peindre ses émotions.

Gratuit et ouvert à tous

Hall de l'Ulamir EBG

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

NOUVEAUTÉ "LES SAMEDIS EN FAMILLE" - 2 € PAR FAMILLE

Une fois par mois, nous vous proposons des animations en famille le samedi !

- ⇒ **Le matin de 10 h à 12 h** : ateliers parents/enfants dédiés aux 0-3 ans.
- ⇒ **L'après-midi de 14 h à 17 h** : ateliers thématiques ouverts à tous les âges.



Samedi 4 avril



Ti an Dourigou.

L'idée est de proposer ces animations en itinérance sur les communes de Plogonnec, Guengat, Plonéis, Pluguffan et Plomelin.

cindy@ulamir-ebg.org

VIE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PAUL-EMILE VICTOR

En vue de la rentrée scolaire de septembre 2026, les familles, qui veulent inscrire pour la première fois leurs enfants à l'école, ou celles qui viennent d'arriver dans la commune, peuvent le faire dès à présent en contactant l'école par téléphone au : 06 37 18 14 88 ou par mail : ec.0290418X@ac-rennes.fr

ETAT CIVIL

Nos pensées accompagnent la famille de :

- * Anna CONAN née CLEC'H, décédée le 20 janvier
- * Anne Marie LE CORRE née CORNEC, décédée le 19 février



VIE PAROISSIALE

PAROISSE QUIMPER – SAINT-CORENTIN : COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LOCALES

Sainte-Claire de Penhars, Sainte-Bernadette, Plomelin, Pluguffan, Gourlizon, Guengat, Plogonnec, Plonéis

MESSES À LA CATHÉDRALE SAINT-CORENTIN DE QUIMPER

Chrismale - Mercredi 1^{er} avril : 18 h 30 - **Célébration** - Jeudi 2 avril : 19 h 30 - **Veillée Pascale** - samedi 4 avril : 21 h

MESSE À GUENGAT ET PLOMELIN

- **Pâques** : Dimanche 5 avril 10 h

MESSES À PLONÉIS

- Dimanche 12 avril 10 h

- Dimanche 26 avril 10 h

EN BREF...

TRI DES DÉCHETS



Les sacs jaunes sont disponibles à l'accueil de la mairie.

MÉDIATHÈQUE HENRI QUEFFÉLEC

BÉBÉS LECTEURS

Comptines, jeux de doigts et lectures en musique pour les tout-petits.

Un premier éveil à l'univers des livres.

Vendredi 10 avril à 10 h.

Gratuit.



ATOUT SPORT : VACANCES DE PÂQUES

Du 11 au 25 avril 2026

Activités proposées : Badminton, Cirque, Basket, Escalade, Escrime, Futsal, Gymnastique, Gym Handball, Judo, Multisports, Roller, Skate-board, Squash, Tennis, Tennis de table, Trotinette, Athlétisme, Equitation, Parcours d'orientation, Pêche, Tir à l'arc, Vélo, Aviron, Kayak, Voile, Anglais, Ateliers jardinage, Arts plastiques, Couture, Danse orientale, Hip Hop, Musique, Petits débrouillards, Théâtre d'improvisation, Yoga.

Pour consulter l'offre d'activités, connaître les tarifs et la disponibilité par créneau,

rendez-vous sur le **site de Quimper +**
(www.quimperplus.bzh)



TRANSPORT À LA DEMANDE QUB : SIMPLIFIEZ VOS DÉPLACEMENTS !

Le service de transport à la demande **QUB** est accessible aux habitants des 14 communes de Quimper Bretagne Occidentale, avec une large amplitude horaire de **4 h 30 à minuit**.

- ✓ **QUB Mat (4 h 30 – 7 h)** : idéal pour les horaires atypiques, sur réservation la veille avant 15 h (anticipation conseillée).
- ✓ **QUB Deiz (7 h – 20 h)** : déplacements au sein de 3 zones (dont **Plonéis en zone B**) vers les bourgs, commerces et connexions réseau. Réservation jusqu'à 30 min avant le trajet. Service également disponible le dimanche (horaires adaptés).
- ✓ **QUB Noz (20 h – 00 h)** : trajets sur tout le territoire, sur réservation.
- ✓ **QUB Gare (dimanche soir)** : navettes au départ de la Gare SNCF de Quimper après l'arrivée des derniers TGV.
- ✓ **HandiQUB** : service porte-à-porte pour les personnes à mobilité réduite (sur inscription).

Comment réserver ? Inscription puis réservation :

☎ : 02 98 95 26 27

📱 : Application mobile QUB résa

🌐 : Site QUB résa

@ : qubresa@qub.fr



Pensez à réserver à l'avance et à vous présenter 5 minutes avant l'horaire prévu. (Siège auto obligatoire pour les enfants de moins de 6 ans.)

